

Paris, le 1 Octobre 2021

**FIP NextStage Rendement - Deuxième distribution et prorogation d'un an**

*(Vous n'avez aucune démarche à effectuer)*

Madame, Monsieur,

Vous avez souscrit à des parts A du Fonds d'investissement de proximité (FIP) NextStage Rendement (FR0011429505) géré par notre société.

Le FIP NextStage Rendement a été constitué en mai 2013. Après une phase d'investissement visant à constituer un portefeuille de sociétés exerçant principalement leurs activités sur une zone géographique préétablie qui comprend les régions Ile de France, Bourgogne, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, le fonds accompagne ces sociétés dans leur développement et a déjà réalisé plusieurs opérations de cessions.

Les premières cessions du portefeuille ont permis de réaliser une distribution le 2 Novembre 2020 de 0,24€ par Part A.

La stratégie de recherche active d'opportunités de cession mise en œuvre par l'équipe de gestion s'est traduite par la cession début 2021 de Drouot Digital, un site de vente aux enchères en ligne d'objets d'art générant un produit égale à 2 fois l'investissement initial et de Soléo, une société spécialisée dans la dépollution des sols en réalisant un multiple de 1,4 fois.

Les dernières cessions ont permis au FIP de générer suffisamment de liquidités pour pouvoir procéder, **à compter du 4 octobre 2021, à une deuxième distribution d'un montant de 0,76 € par part A.**

**Avec cette deuxième distribution le fonds aura remboursé aux souscripteur 1€ par part, soit la valeur nominale de souscription.**

**Cette distribution ne requiert aucune démarche de votre part.**

L'établissement dépositaire de votre FIP, la Société Générale Securities Services, sera en charge de ce versement. Si vous détenez vos parts :

- En nominatif pur (parts conservées chez le dépositaire) : vous recevrez directement un virement sur votre compte ou bien une lettre chèque du dépositaire.
- En nominatif administré (parts détenues sur votre compte titres personnel) : votre compte titres sera crédité automatiquement par votre organisme financier.

Pour mémoire, le FIP NextStage Rendement avait été créé pour une durée de six ans et demi (6,5), avec la possibilité de proroger sa durée de vie pour trois périodes successives d'un an chacune. Ainsi, dans l'intérêt des porteurs de parts et conformément à l'article 8 du Règlement du FIP, la société de gestion a **décidé de proroger la durée de vie de ce fonds une troisième fois d'un an supplémentaire, soit jusqu'au 31 décembre 2022.**

A titre indicatif, nous vous informons qu'en date du 30 juin 2021, soit après la première distribution de 0,24€ :

- La valeur liquidative de votre FIP est de 0,92 € par part A, soit une appréciation de 16%, hors prise en compte des avantages fiscaux (ISF et IR). Cette valeur va encore évoluer dans le temps jusqu'à la liquidation définitive (évolution pouvant être à la baisse ou à la hausse), mais avec cette deuxième distribution vous êtes déjà remboursés de votre apport.
- L'actif de votre FIP au 30 juin 2021 est composé de 8 sociétés cotées et de 1 société non cotée. Nous poursuivons activement la recherche d'opportunités de cession afin de céder ces sociétés dans les meilleurs délais et dans votre meilleur intérêt.

L'équipe NextStage AM et votre conseiller financier sont à votre écoute pour répondre à vos questions.

En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Grégoire SENTILHES  
Président